
M.E.S., Numéro spécial, Kinshasa, 25 mai 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

ISSN (en ligne) : 2790-3109

ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 1^{er} juin 2022

Numéro spécial consacré au thème :

*Regards croisés sur les 20 ans d'existence et d'exercices de la
Chaire de Dynamique Sociale*

Kinshasa, 25 mai 2022

IV.

LA CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE :
SES SERVICES A LA SOCIETE CONGOLAISE

La Chaire de Dynamique Sociale au chevet de la société civile à travers la promotion de la protection sociale en RDC, vingt ans après.

par

Ingrid Mulamba Feza

*Professeure Associée, Sociologie
Université de Kinshasa/Chercheuse sénior*

Introduction

Le vingtième anniversaire de la Chaire de Dynamique Sociale, CDS en sigle ne pourrait en aucun cas nous laisser indifférente de toutes les réalisations accomplies par cette organisation, Centre de recherche faisant interface Université-société civile. Dans cette perspective et pour pouvoir l'immortaliser, nous nous arrêtons un tout petit peu, en prenant du recul, pour voir comment, la CDS qui est une organisation savante, est intervenue pour la promotion de la Protection sociale au côté des organisations de la société civile congolaise.

Dans ce cadre, nous nous proposons de rentrer dans la démarche entreprise par la CDS, pour assurer cette mission lui dévolue par ses pairs. Il s'agit concrètement de coordonner un projet consistant en la création d'un réseau national multi acteurs de protection sociale en République Démocratique du Congo (RDC).

Outre cette brève introduction et la conclusion qui s'en suivra, notre propos s'articule en quatre points, dont le premier expose le contexte de l'émanation du projet, le deuxième, le choix de la CDS comme coordination du projet, le troisième démontre l'effort de l'appropriation de la protection sociale comme thématique de recherche, le quatrième trace quelques perspectives pour la continuation de la mise en œuvre en RDC.

1. Le contexte

La RDC est un pays immense et regorge des potentialités et expertises dans plusieurs domaines d'interventions. Toutefois, elle se caractérise également des limites dont, celle de réseautage des organisations qui, pour la plupart s'ignorent, se méfient, s'évitent, bref, ne s'intéressent pas à savoir ce que fait l'autre. Dans ce contexte, malgré d'immenses richesses naturelles que regorgent le pays, la grande majorité de la population congolaise vit dans des conditions de vie précaires. Le système de protection sociale s'articule actuellement autour des mécanismes suivants :

- un régime général de sécurité sociale destiné aux travailleurs salariés ainsi que les travailleurs domestiques, occasionnels, les gens de mer et les travailleurs du secteur public non couverts par un autre régime. Ce régime, géré par la Caisse National de Sécurité Sociale (CNSS), couvre la branche vieillesse (pensions d'invalidité, de vieillesse et de survivant), la

branche des risques professionnels et la branche famille (allocations prénatales, allocations de maternité, allocations familiales, indemnités journalières de maternité). La population assurée était de 531,695 personnes en 2018, soit 1.31% de la population employée dans le pays.

- un régime de sécurité sociale des Agents de l'Etat géré par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP) et couvre actuellement des prestations de pensions de retraite, d'invalidité et de survivants et des prestations d'accidents du travail et des maladies professionnelles. Le nombre de personnes couvertes se situait à 192,315 en 2016, année de la promulgation de la loi fixant le régime national de protection sociale en RDC.
- des régimes d'entreprise qui s'appuient sur les dispositions du code du travail permettant la mise en place de conventions collectives négociées entre les travailleurs et les employeurs pour organiser une couverture complémentaire de sécurité sociale. Les prestations couvertes sont les soins de santé, les prestations de maternité, les indemnités de maladie et les allocations familiales.
- les mutuelles sociales s'étendent aux soins de santé, aux allocations familiales et de maternité et aux allocations de vieillesse et de décès. Cependant la plupart des mutuelles existantes ne couvrent que les soins de santé et un inventaire réalisé en 2015 a dénombré 109 mutuelles sur l'ensemble du territoire et pour environ 1, 089,265 membres, soit à peine 1% de la population.
- des dispositifs et programmes d'assistance sociale mis en œuvre à travers des programmes nationaux conduits par le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale (MINAS), des agences onusiennes, des structures confessionnelles et des organisations non gouvernementales, au profit des personnes vulnérables¹⁰⁷.

Devant cette léthargie des chiffres ci-haut avancés, pouvons-nous affirmer que la charge qui incombe à l'Etat congolais est grande. Vu la situation des indicateurs, lui seul ne pourrait être en mesure de l'assurer. Mais avec le concours des autres partenaires techniques et financiers, il pourrait être en mesure de mutualiser les efforts pour arriver à asseoir un système de protection sociale capable de prendre en charge une grande majorité des populations, surtout, celles évoluant dans le secteur informel.

2. Le dévolu de la CDS comme coordination du projet

La CDS est un centre de recherche, depuis 2001 ayant décidé de quitter son tour d'ivoire au profit d'une interface université société civile en RDC. Evoluant au sein de l'Université de Kinshasa, la CDS remplit triple mission

¹⁰⁷

dévolue à l'université, à savoir : produire des connaissances scientifiques au travers de sa revue *Mouvements et Enjeux Sociaux « MES »* ; mener des recherches pour le développement et assurer le renforcement des capacités des acteurs sociaux. Cette vision du monde lui a permis de côtoyer les autres organisations de la société civile congolaise, soit pour les renforcer en capacités, soit pour les aider à trouver des solutions à leurs problèmes à travers des enquêtes actions. C'est ainsi, lors de l'atelier sous régional de planification des programmes 2017-2021 tenu par *We Social mouvement*, alors Solidarité Mondiale (WSM), l'idée est venue, après observation, que la majorité d'organisations financées par elle avait comme centre d'intérêt la protection sociale, d'où, la nécessité de créer un réseau national multi acteurs avec comme finalité la capitalisation des efforts pour un travail décent et une protection sociale de qualité.

Le choix tombera à la CDS compte tenu de son statut vu les objectifs que le projet s'est assignés, entre autres celui d'archiver le processus de création du réseau national multi acteurs de protection sociale en RDC. Cette vision a été applaudie et saluée par les différentes organisations qui, malgré leurs ambitions, se sont plus vite mises d'accord pour pouvoir mutualiser les efforts pour une cause commune qui n'est d'autre que la lutte de la protection sociale en RDC.

3. L'effort de l'appropriation de la thématique protection sociale

La CDS en tant que centre de recherche, épi centre de l'analyse des faits sociaux. Ainsi, paraphrasant Pareto¹⁰⁸, la sociologie s'occupe des actions non logiques. Ce qui n'est d'autre que la combinaison de relation logique objective entre les moyens utilisés et les buts poursuivis et une relation subjective du même type dans le chef de l'acteur.

La protection sociale est une thématique d'actualité et qui rentre dans les axes prioritaires du programme de Gouvernement congolais. Cette thématique a captivé le chef de l'acteur qu'est la CDS à trois niveaux : premièrement, celui de voir la lutte pour la protection sociale évoluer par des réponses que l'archivage du processus de création du RNMA-PS dans un manuel peut apporter comme in put dans le monde de la société civile en RDC et dans le monde. Deuxièmement, la CDS en tant que centre de recherche, tire profit de *l'output* dont il pourra bénéficier au travers les chercheurs ayant produit le manuel et tous les autres après restitution. Troisièmement, l'impact ou résultats du réseautage au travers le manuel.

3.1. Promotion de la protection sociale en RDC

La CDS, coordinatrice du RRNMA-PS a eu à promouvoir la protection sociale en RDC. Cette promotion s'est faite d'abord au sein des organisations

¹⁰⁸ N., Delruelle-Vosswinkel & P. Desmarez, cours de sociologie, ULB, 2^{ème} Edition, 1995-1996, P. 23.

membres du réseau, au travers un axe de la protection sociale qu'est la mutualisation de santé. A cet effet, toutes les OM ont été sensibilisées pour la promotion de la vie saine pour plus de rendements. Ainsi, tout en étant prestataire des soins, le Syndicat des médecins du Congo, SYNAMED, a pris l'initiative de se créer une mutuelle de médecins car se sentant menacé par l'incertitude de la maladie. La demande a atteint la Coordination qui, à son tour, a intéressé la Plate-forme promotrice des mutuelles de santé (POMUCO) pour déclencher le processus. La mise en route du processus sous la supervision de la CDS-Coordination du réseau a été butée au problème du leadership interne au sein de la corporation, entre Ordre des médecins et Synamed. Chose qui, jusqu'à la fin du quinquennat, malgré les tentatives de réconciliation, n'a pas permis l'aboutissement du processus entamé.

Dans le même élan, la CDS a sensibilisé l'Association des artisans et artistes de Binza compte tenu de leur travail comme artistes et artisans. Pour cette organisation, il a été question de persuader les membres d'adhérer à une mutuelle de santé existante. Dans ce cas de figure, l'action a porté ses fruits et ce jour, les artisans et artistes bénéficient des soins de santé à bas coût.

Toujours est-il, et pour porter très haut ce souci de promouvoir la protection sociale, la coordination portée par la CDS, s'est constituée à l'endroit de l'Association des professeurs de l'université de Kinshasa (APUKIN) pour une adhésion à la mutualisation de la santé vu la moyenne d'âge et des maladies qui dérangent cette catégorie de personnes. Cette sensibilisation a été vue comme opportunité à saisir, ainsi, le comité de gestion de l'APUKIN s'est manifesté par une lettre de demande au Centre de Gestion des risques et Appui Technique (CGAT), via la POMUCO. Le Staff de CGAT a d'abord sensibilisé les membres du comité de gestion avant de convaincre l'Assemblée Générale de l'APUKIN. A l'unanimité, les membres ont adhéré à l'idée. Le processus de faisabilité a été déclenché. La première étape a consisté à identifier le nombre de professeurs par Faculté, ainsi que les membres composant leurs familles.

Une fois commencé, le processus s'est vu arrêté par la suspension des activités suite à un soulèvement des étudiants sur le site de l'UNIKIN et par l'apparition de la pandémie à corona virus voire également la grève des professeurs.

Soucieux de la concrétisation de la promotion de la protection sociale au sein du corps professoral de l'UNIKIN, la CDS a gardé un contact afin d'un suivi pour le parachèvement du processus. Ainsi, lors de la remise et reprise avec la coordination entrante du RNMA-PS, la CDS a émis le vœu de continuer à accompagner celle-ci dans l'aboutissement de l'affiliation des membres de l'APUKIN à une mutuelle de santé existante.

3.2. *Out put des chercheurs de la CDS*

Les chercheurs ayant pris part au projet de création d'un réseau national multi acteurs en RDC, durant cinq années ont tiré trois leçons, à savoir : la protection sociale est une thématique intéressante et d'actualité, c'est possible de travailler en réseautage, le RNMA/PS est un espace d'échanges et de renforcement des capacités des OM.

3.2.1. *La Protection sociale, une thématique porteuse*

Pour atteindre l'USP 2030 de l'OIT, la protection sociale est l'un des axes sur lequel travaillent les organisations de la société civile dans le monde. Ainsi, la CDS s'est jointe aux organisations de la RDC pour concrétiser tant soit peu cet objectif visant à améliorer les conditions précaires des travailleurs et de ceux évoluant dans le secteur de l'économie informel.

Pour arriver à lever le défi, la CDS s'estime avoir un positionnement en tant que centre de recherche pour pérenniser l'effort en capitalisant les acquis et surtout en inscrivant dans les jours à venir la thématique en son centre d'intérêt. D'où, pour cette année académique, trois mémoires de licence seront produits sous la supervision et l'encadrement de chercheurs de la CDS.

3.2.2. *Le réseautage est possible*

Au premier contact, les choses ne se sont passées comme on le désirait. Toutefois, les objectifs assignés et l'envie de faire bouger les choses ont conforté la CDS dans son engagement de créer un réseau national de multi acteurs en RDC. Nous disons que le réseautage est possible dans la mesure où la vision de toutes les OM tendait vers la même direction, le centre d'intérêt étant le même (protection sociale), le challenge de réussir ensemble et de contribuer à la promotion de la protection sociale, ..., ont fait que, malgré, les ambitions du leadership, toutes les OM ont focalisé leur attention dans ce qui les unissait plutôt que ce qui pourrait les éloigner de la victoire. Le possible est ainsi donc, le vouloir émerger ensemble.

De par cette expérience, la CDS est consciente de l'adage qui dit « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

3.2.3. *Le RNMA/PS, un espace d'échanges et de renforcement des capacités*

Dans son entendement second, le réseau est un espace où les membres sont appelés à exposer leur savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre et savoir-communiquer. C'est également un lieu d'apprentissage dans la convivialité.

En acceptant de coordonner le RNMA/PS, la CDS s'est vu être le centre autour duquel l'impulsion devrait partir. Ainsi, dans sa mission d'interface université-société civile, la CDS a, avant tout mis son expertise en tant que Centre de recherche au profit des OM qu'elle encadrerait. Les échanges ont porté au préalable sur le lien qui unissait toutes les OM et le challenge qui était le leur dans l'exécution du projet de création du RNMA/PS en RDC. Ensuite, chaque

OM s'est dévoilée aux autres pour la capitalisation des atouts et des efforts qu'il a fallu former pour l'atteinte des résultats. Enfin, la CDS est revenue dans la rédaction d'un manuel retraçant le processus de création du RNMA/PS, dernier objectif réalisé avec succès et pour lequel nous démontrons l'impact dans le point ci-après.

3.3. Impact du manuel dans le cadre du réseautage

Sous le titre « les trajets de création du réseau national multi-acteurs de protection sociale. L'expérience de la République démocratique du Congo », l'ouvrage de 248 pages écrit par quatre chercheurs¹⁰⁹ subdivisé en sept chapitres. Cet ouvrage a trouvé un accueil chaleureux d'abord au sein des OM, ensuite auprès des partenaires techniques et financiers du projet et enfin auprès du Gouvernement de la RDC à travers le Secrétariat Général au Travail, Emploi et Prévoyance Sociale, chargé du suivi de la protection sociale des travailleurs en RDC.

Processus bien renseigné selon WSM, bailleurs de fonds, il semblait que la CDS sera une fois de plus sollicitée pour l'archivage du processus dans la sous-région (Afrique centrale). Cette promesse faite devant les témoins rassure de la qualité du travail produit et de son impact au sein des OM.

4. Quelques perspectives

Les chantiers sont énormes et beaucoup restent à faire dans la promotion de la protection sociale en RDC. La CDS se veut toujours un Centre de recherche rayonnant pour les années à venir. Elle se propose pour ce faire travailler sur la promotion de la protection sociale au travers des recherches actions ou recherches pour le développement. De renforcer les capacités des organisations de la société civile ayant comme centre d'intérêt la protection sociale et surtout contribuer au sein des unités d'enseignement universitaire, participer avec des cas concrets. D'ouvrir également son horizon à l'endroit d'autres partenaires de développement qui partagent la vision de la protection sociale comme elle.

Conclusion

Vingt ans après, la CDS peut se voir ragaillardie par les résultats de l'un des projets qu'elle a réalisés dans les cinq dernières années et ayant pour thématique centrale, la création d'un réseau national multi-acteurs de protection sociale en RDC. L'expérience de l'archivage du processus de création d'un réseau national multi-acteurs de protection sociale a été un test de la mission de la CDS interface université-société en RDC. Ce test s'est réalisé avec une dizaine des organisations de la société civile ayant comme centre d'intérêt

¹⁰⁹ Sous la Direction de Sylvain Shomba Kinyamba, chercheur sénior à la CDS, complété par Ingrid Mulamba Feza et Jean-Pierre Mpiana Tshitenge wa Masengu, tous chercheurs séniors et René Nzee Soke, chercheur junior, ces chercheurs ayant participé à la mise en œuvre du projet, ont pris soin de rediriger ce manuel en retraçant les événements jusqu'au petit détail près afin de prévenir et/ou avertir ceux qui voudraient se lancer dans la création d'un réseau, qu'il y a des atouts à capitaliser, des défis à surmonter et des réajustements à accomplir.

la protection sociale. Il se révèle que le travail en réseau est réalisable en RDC malgré la multitude de champs d'actions de la société civile bicéphale¹¹⁰. Toutefois, cette réalité s'est concrétisée dans le champ d'action de la promotion de la protection sociale en RDC.

¹¹⁰ S. Shomba Kinyamba dans son ouvrage *Société civile congolaise. Bicéphalisme, incidences et issues possibles*, Kinshasa, Ed. MES, 2009, 165 pages. L'auteur estime que, la société civile en RDC représente les deux faces de la médaille et pour ce faire, elle peut encore faire mieux juste en fournissant un effort de plus pour arriver à canaliser les efforts malgré la multitude des champs d'action qui les caractérisent.